

Protéger l'environnement est notre engagement



« lvindo, notre source de vie »

Population de Mananga

Etude de l'importance de l'Ivindo pour les populations locales afin d'évaluer les impacts potentiels du projet Bélinga sur le milieu naturel et humain et pour proposer aux parties prenantes des recommandations pour la gestion et le suivi du projet.



Landry LEBAS Brainforest - Juillet 2008

Table des matières

- 1. Zone d'étude
- 2. Présentation des villages
 - 2.1. Mananga
 - 2.2. Loaloa
- 3. Impacts potentiels sur le milieu naturel et humain
 - 3.1. Pollution des eaux
 - 3.2. Impacts des infrastructures
- 4. Conclusion et Recommandations

Annexes : Lettre du village Mananga

Village de La Scierie

Lettre du village La Scierie



Belinga sera le premier chantier du Gabon au XXIe siècle...

L'exploitation du minerai de fer dans la province de l'Ogooué-lvindo est en effet un des principaux objectifs de l'Etat gabonais et le projet a déjà commencé avec le début de la construction du barrage à Kongou et des prospections sur les différents gisements. Le début de l'extraction minière pourrait débuter dès 2010.

« Une diversification économique est indispensable pour assurer le relais du pétrole. »

Perspectives économiques en Afrique, BAFD/OCDE, 2005

Mais à l'heure où le projet est en train de se dessiner, il est important d'interpeller les décideurs sur le fait que le développement économique du Gabon ne doit pas se faire aux dépends de sa population ni de son environnement naturel.

L'activité minière engendre toujours des impacts sur le milieu environnant, et l'exploitation du fer de Bélinga ne pourra pas déroger à cette règle. Les exemples sont nombreux à travers le monde pour illustrer les impacts des infrastructures nécessaires à cette activité ou les risques de pollution des cours d'eau qui auraient obligatoirement des impacts sur les populations vivant à proximité. Au-delà des retombées économiques pour le pays, il est donc important de prendre en considération les impacts environnementaux et sociaux qui apparaîtront avec l'ouverture de l'exploitation minière.

Brainforest a pour objectif de mettre ses compétences dans le travail avec les populations et la gestion durable et équitable des ressources naturelles au profit de ce grand projet pour l'avenir du Gabon.

1. Zone d'étude

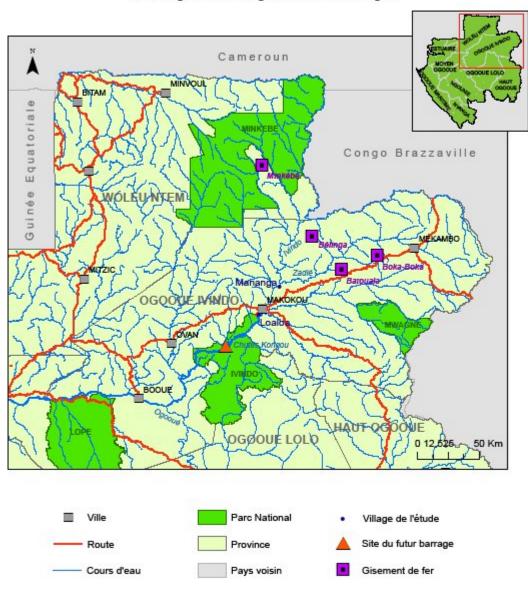
L'étude a été menée dans la province de l'Ogooué-lvindo où se situe le gisement le plus important et le plus connu à Bélinga, Il s'agit d'un minerai de fer riche dont les ressources sont évaluées à environ 640 millions de tonnes. Dans la même région, on trouve des gisements de moindre importance à Boka-Boka (194 millions de tonnes), Batouala (117 millions de tonnes) et Minkébé (60 millions de tonnes). (cf. Carte 1)

Les réserves de minerai de fer sont donc estimées à plus d'1 milliard de tonnes dont 64% de fer, ce qui fait de cette région l'un des derniers grands sites au monde pour l'extraction du fer.

Ces différents gisements se situent à proximité de la rivière lvindo et de ses affluents (Nsyé, Wong et Zadié), le long desquels se trouvent plusieurs villages ainsi que la ville de Makokou, chef lieu de province, avec une population estimée à 16 000 habitants (d'après le World Gazetteer).

Le choix du premier village s'est porté sur Mananga à cause de sa situation particulièrement intéressante à la confluence de la Zadié et de l'Ivindo, les deux principales rivières drainant les futurs sites d'extraction du fer.

Le second village Loaloa fait lui partie de la commune de Makokou, et présente la caractéristique d'être le village le plus proche du futur barrage hydroélectrique qui sera créé sur l'Ivindo au niveau des chutes Kongou. La construction de ce barrage dans le Parc de l'Ivindo, pourra avoir des conséquences importantes au niveau de la dégradation et du profond changement de la biodiversité mais aussi pour les populations qui vivent des ressources naturelles présentes dans la zone.



Zone d'étude : De la région de Bélinga aux chutes Kongou

Réalisation : Landry Lebas - Brainforest - juillet 2008 Source : Données SIG Brainforest

2. Présentation des villages

2.1. Mananga

Le village Mananga est situé sur le fleuve Ivindo au nord de Makokou dans le département de l'Ivindo (canton Ivindo), province de l'Ogoué-Ivindo, au Nord-Est du Gabon.

Mananga est un village Kwélé avec une population d'environ 150 habitants selon les notables en comptant les plus jeunes.

Les populations de Mananga sont originaires de la Djoua, rivière frontalière entre le Congo et le Gabon, et se sont installées sur l'Ivindo dans deux villages distincts : Méfouka et Megnoung à proximité du village actuel de Mananga.

En 1949, avec les liens de mariage entre les deux villages, les chefs décident de se regrouper dans un seul village donnant naissance à Mananga. Les clans kwélé originels sont les Daguire et Ogou provenant de Méfouka et les Daboma et Eweng de Megnoung.

A ces clans, se sont rajoutés les Owal venant de Ndjeng dès 1949 puis les Samakola arrivant du canton Liboumba et les Daguiela descendant de Mvadi.

Du point de vue de l'organisation, le village est dirigé par un chef et un comité de sages composé de notables chargés d'assister le chef. Ce village est composé d'une trentaine de maisons et possède une école à cycle complet, un stade en arrière des habitations. A l'entrée du village, au niveau du débarcadère se trouve un temple bwiti kasso.

Le village est organisé en partant du fleuve vers la piste créée par les forestiers menant au village de Bobenda. Les maisons parallèles présentent une cour commune en avant des maisons.





Les villageois vivent de la pêche, de l'agriculture, de la chasse et la cueillette.

L'agriculture occupe la plus grande partie de la production du village. Les plantations sont situées au bout du village, le long de la route. *(cf. carte 2)*

On y cultive du manioc, de la banane, l'arachide, les taros, les patates, l'igname, le concombre, les aubergines, le maïs...

Les cultures sont organisées selon les saisons. Au début des deux saisons sèches en juin et en décembre, c'est le moment du débroussaillage, puis à la fin de la saison, les femmes plantent ou sèment les cultures.

En ce qui concerne les activités génératrices de revenus, la plus importante est la pêche. Les kwélés sont des pêcheurs et vivent avec le fleuve.

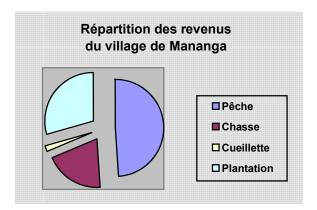
Pendant la grande saison sèche, les villageois partent en campagne de pêche pendant un à deux mois. Cette pêche est principalement pratiquée sur la rivière Zadié et aussi sur la Dua. Mais la pêche est pratiquée toute l'année sur l'Ivindo et ses affluents par les femmes, les hommes et les plus jeunes. Différentes techniques sont utilisées : pêche à l'hameçon et à la canne à proximité du village, la pêche à la ligne de fond, au piquet, à la traîne, au filet ou à l'épervier, techniques utilisées partout. (cf. cartes 2, 3 et 5)



Vente du paisson au retour des pêcheurs

Pour le village de Mananga, la chasse est une activité moins importante et se pratique à proximité du village ou des campements de pêche lors des campagnes sur la Zadié et la Oua.

La cueillette est aussi une activité secondaire essentiellement pour les besoins du village et la médecine traditionnelle.



« Les Bakwélé vivent de la pêche » (un pêcheur de Mananga)

Les produits du village non consommés par les habitants sont vendus aux populations de Makokou. Avant la création de la route en 2001, les habitants amenaient leurs productions par l'Ivindo. Mais depuis l'ouverture de cette route, c'est cette voie qui est désormais la plus utilisée. Les commerçants de Makokou viennent maintenant directement au village acheter le poisson, la viande, le manioc, la banane... chaque mercredi et samedi.

Ce nouveau marché permet aux villages de Abor et Ndjeng de venir également vendre leurs produits et Mananga fait désormais figure de place importante pour le commerce dans le département, en particulier de la pêche.

Ces villages n'ont pas seulement des relations commerciales, les populations se fréquentent pour les cérémonies et les liens de parenté. Avec le village de Bobenda, il y a des relations pour les mariages et le commerce. Alors qu'avec Makokou les relations sont essentiellement commerciales, les habitants y écoulent leurs marchandises et y achètent les produits de première nécessité (pétrole, savon, sel, sucre, pain, pile, riz). En cas de maladie grave, les habitants se rendent aussi à Makokou, seule agglomération urbaine des environs.

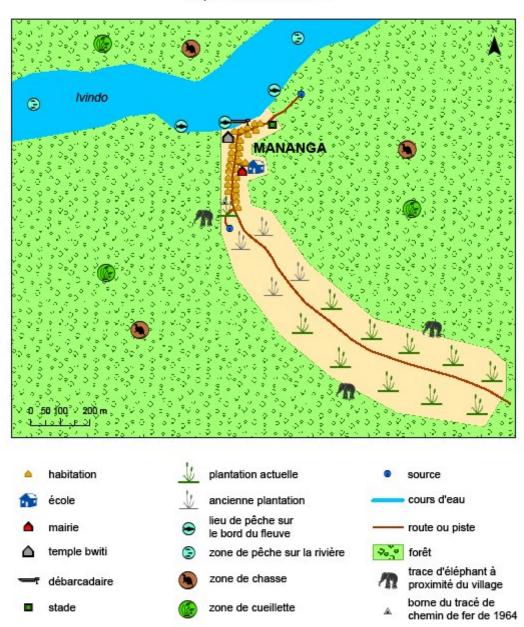
Les habitants de Mananga ont identifié plusieurs problèmes et priorités : le principal manque est le logement des maitres et aussi de matériel (bancs, tables, tableaux), l'état de la route avec des problèmes lors de la saison des pluies au niveau de la colline, le manque d'une structure de santé et aussi d'un groupe électrogène.

En ce qui concerne les préoccupations concernant leur environnement et les ressources naturelles, les habitants de Mananga ont soulevé deux problèmes :

- La menace des éléphants sur les plantations, ces derniers se rapprochent à cause de l'exploitation forestière qui elle aussi se rapproche du village. Les villageois ne trouvent pas de solution face aux éléphants entre la législation des Eaux et Forêts d'un côté et les plantations, sources de revenus, de l'autre.
- Un autre problème est le manque d'information des villageois sur le projet de pont sur l'Ivindo au niveau du débarcadère (pour l'exploitation forestière, l'activité minière?) et aussi sur les travaux de la mine de fer de Bélinga. Les villageois espèrent que la mine emploiera des jeunes du village et apportera une grande source de revenus, même si une partie de la population reste sceptique quant à la réalisation du projet à cause de la grande désillusion dans les années 1960 autour du Transgabonais devant à l'origine relier Owendo à Bélinga. Au-delà de cette envie de voir le projet se réaliser, les villageois sont préoccupés par les impacts que pourrait avoir la mine sur le fleuve et sur leur activité principale qu'est la pêche.

Carte 2 : Village de Mananga

Carte communautaire de Mananga Département de l'Ivindo

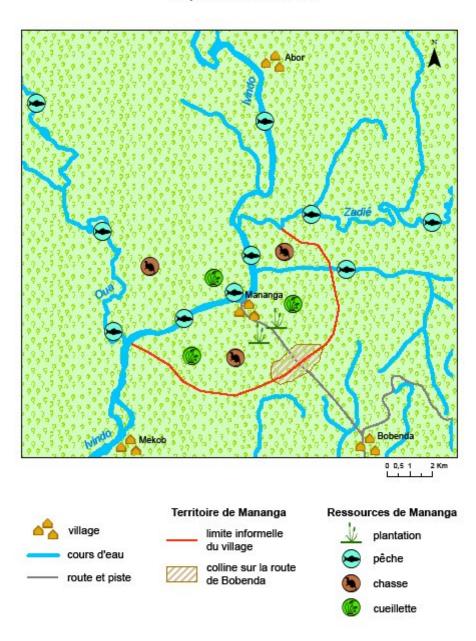


Réalisation : Landry Lebas - Brainforest - juin 2008

Sources : Populations de Mananga, Observations et relevés de terrain, Données SIG Brainforest

Carte 3 : Mananga : Territoire et Ressources

Territoire et Ressources de Mananga Département de l'Ivindo



Réalisation : Landry Lebas - Brainforest - juin 2008

Sources : Populations de Mananga, Observations et relevés de terrain, Données SIG Brainforest

2.2. Loaloa

Loaloa est un village faisant partie de la commune de Makokou (chef lieu de la Province de l'Ogooué-Ivindo) dans le département de l'Ivindo. La population vivant au bord de la rivière Ivindo appartient majoritairement à l'ethnie Kota. La population de Loaloa est très jeune et compte environ 200 habitants selon le chef-adjoint.

Le village de Loaloa a été créé en 1960, lorsque les populations Kota du village lpassendje dans le canton de Liboumba décident de s'installer définitivement à leur campement de pêche situé proche des rapides Loa-Loa sur la rivière lvindo. Ce premier village se regroupe au village fang de Nifang en 1985, puis en 1997 avec la décentralisation, le village Loa-loa devient un quartier du deuxième arrondissement de la commune de Makokou.

Avant l'intégration du village dans la commune de Makokou, le chef et son comité de sages recevaient leurs pouvoirs des villageois et étaient chargés de gérer la vie au village. Mais aujourd'hui le chef est nommé par le maire de la commune de Makokou et n'est qu'un auxiliaire de l'administration, les prises de décisions venant des hiérarchies.

Gestion et utilisation des ressources naturelles :

Les habitants de Loa-loa dépendent depuis toujours des ressources naturelles de la rivière lvindo et de la forêt. Cependant, avec la mise en place respective de la réserve d'Ipassa puis du parc national de l'Ivindo, ils rencontrent des difficultés à accéder à ces ressources.

L'activité principale de l'ethnie Kota de Loa-Loa est la pêche qui est pratiquée aussi bien par les hommes, les femmes et les enfants sur la rivière lvindo. Les femmes pêchaient à la nasse, au filet, à la ligne de fond ou par barrage dans l'Ivindo et à l'intérieur des petits cours d'eau. Mais depuis 2001 cette activité a fortement diminuée à cause du décès de l'organisatrice de partie de pêche Madame « Mado », mais surtout à cause de la nouvelle réglementation mise en place par les autorités des parcs nationaux. Elles pêchent désormais au filet près du débarcadère, une zone jugée moins productive.

Les hommes eux aussi pêchent à l'épervier, au filet et à la ligne de fond tout le long de la rivière lvindo jusqu'à Baya Baya après les chutes de Kongou (cf. carte 7), une zone dans laquelle, depuis des années, ils ont installé leurs campements de pêche pendant la saison sèche, durant laquelle le poisson est fumé pendant plusieurs semaines puis vendu en ville. Toutefois la réglementation du parc leur permettait de pratiquer la pêche et la chasse jusqu'à Djabela, à l'entrée du parc, ce qui n'était pas respecté par les populations. Alors la Conservatrice a repoussé la limite de pêche jusqu'à Bessaboka sans concertation avec les habitants qui eux réclament la négociation de nouvelles limites jusqu'audelà de Kongou où se trouvent les meilleures zones de pêche.

Pour la cueillette, les femmes sont également confrontées à la législation, et doivent enfreindre ces règles pour aller chercher les produits dont elles ont besoin à l'intérieur de la zone protégée.



Plantations au bord de l'Ivindo

En dehors des difficultés dans la pratique de la chasse, la pêche et la cueillette, les femmes de Loa-loa sont confrontées à un autre problème dû à l'espace cultivable. Avant la mise en place du parc national de l'Ivindo, les villageois faisaient des plantations des deux côtés de l'Ivindo et du village (cf. carte 4). Avec l'augmentation du nombre d'éléphants dévastant leurs plantations, elles ont été obligées de se rabattre d'un seul côté du village en amont des rapides. Mais cette année face au manque d'espace, certaines femmes ont recommencé à refaire une plantation de l'autre côté du village, à proximité du parc et donc sous la menace des éléphants face auxquels elles brûlent chaque soir des pneus pour tenter de les tenir éloignés. Un membre du village a dit que « les éléphants ont le droit de dévaster nos plantations, mais nous ont ne doit pas les tuer ». Cela illustre que face à la législation, les villageois impuissants ne savent pas comment résoudre ce problème.

En plus de la cueillette, la chasse, la pêche et l'agriculture, l'extraction du sable est une autre ressource pour la population de Loaloa. Les zones d'extraction au niveau du débarcadère de Loaloa sont communes (cf. carte 4) et jusqu'à présent, les jeunes disent ne pas avoir encore remarqué une diminution de la ressource. Cette activité est très épouvante pendant la saison des pluies où il est nécessaire de plonger à 3 ou 4 mètres sous l'eau. Le sable extrait de la rivière est déposé en tas sur la berge, c'est à cet endroit que les camions venant de Makokou l'achètent. Le travail d'une demi-journée correspond à un petit camion, soit 15 000 FCFA en moyenne.



Extraction du sable dans l'Ivindo

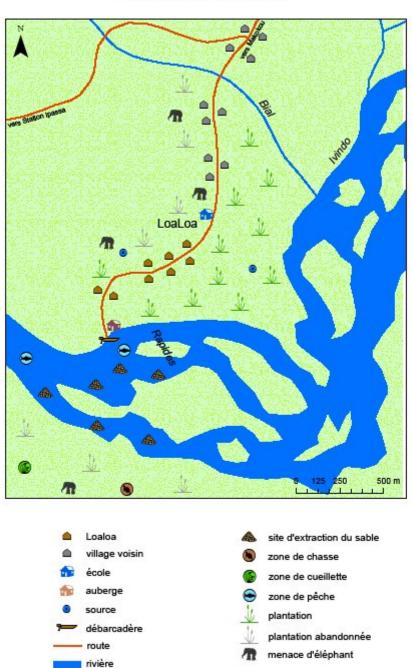
L'accès aux ressources naturelles est une des principales préoccupations des villageois au même titre que le manque d'une case de santé, l'adduction d'eau et d'électricité, ainsi que l'amélioration de l'éducation au niveau de l'école du village.

Les villageois souhaitent être prioritaires lors des recrutements des employés pour les projets qui concernent le parc national (avec le WCS, WWF, la FIGET, l'IRET...), mais aussi pour le projet de construction du barrage à Kongou. Pour le moment un seul membre du village y est employé, mais la population espère que ce projet de barrage apportera l'électricité et beaucoup d'emplois.

Les villageois attendent que le gouvernement vienne les informer sur les aspects du projet de barrage qui se situe sur leur meilleur site de pêche. De plus, les chutes Kongou ont une grande place spirituelle pour les Kota de l'Ivindo. C'est le lieu où vit le grand génie Assayoko et certains craignent que si les populations locales ne sont pas intégrées au projet, cet esprit protecteur pourrait créer de graves problèmes au projet de barrage et à ceux qui y sont rattachés.

Carte 4 : Village de Loaloa

Carte de Loaloa (Makokou) Province de l'Ogoué-Ivindo



Réalisation : Landry Lebas - Brainforest - juillet 2008

Sources : Populations de Loaloa, Observations et relevés de terrain, Données SIG Brainforest

3. Impacts potentiels sur le milieu naturel et humain

3.1. Pollution des eaux

Un projet de l'ampleur de Bélinga ne peut pas avoir uniquement des effets bénéfiques (économie, emplois), des impacts sur le milieu humain et naturel sont à prévoir. Seulement, il est important de tirer les enseignements du passé comme le cas de pollution à Mounana (Haut-Ogooué) et les nombreux exemples en Afrique et à travers le monde de graves pollutions à cause des mines de fer pour que ce grand projet respecte au mieux l'environnement et pour minimiser les impacts pour la population.



Itabira, une des plus grandes mines de fer au monde exploitée depuis 70 ans, est la principale raison de pollution pour l'eau de la région. Des déchets sous forme de boues sont rejetés dans les bassins de décantation et les métaux lourds contenus dans ces boues s'infiltrent et polluent la nappe phréatique.

Le cas des mines de fer au Libéria est un bon exemple pour appréhender les impacts que peut avoir l'activité minière. Ces mines de fer au Libéria ont causé au cours des dernières années une pollution massive des rivières mais aussi des catastrophes sanitaires pour les populations vivant à proximité de ces cours d'eau.

Dans son rapport, *Developing Liberia's Aquatic Biomass Amid Incessant Iron Ore Mining*, Syrulwa Somah, Docteur en politiques environnementales et sanitaires, dénonce quatre impacts majeurs de l'activité minière du fer :

- la déforestation massive et la destruction de la nature : destruction d'importantes espèces sauvages, d'animaux, d'habitations humaines... le défrichement des terres et la construction de routes sont responsables d'une déforestation à grande échelle qui réduit la superficie des forêts tropicales, les mines à ciel ouvert engendrent aussi de grandes perturbations dans le paysage local par la refonte du relief sur plusieurs centaines de km², tandis que l'utilisation d'équipements lourds créent de l'érosion et de la poussière, quant aux routes créées elles aident les chasseurs pour la chasse d'animaux protégés tel que l'éléphant...
- la pollution massive des rivières du Libéria par les décharges de déchets toxiques issus de l'exploitation minière. Il est en effet inévitable que des déchets de l'extraction de minerai de fer ont pollué les cours d'eau principaux libériens comme St. John, Cavalla, et Farmington.
- la destruction de la biomasse aquatique du Libéria (crabes, tortues, poissons, alligators, crevettes, grenouilles...). Ces animaux sont souvent contaminés par des déchets de minerai de fer et donc il devient

dangereux pour les personnes vivant le long de ces rivières de manger les poissons et les crabes de ces rivières polluées.

les problèmes médicaux, sanitaires et de sécurité pour les travailleurs et les populations locales : Lors de l'exploitation minière, les services de base comme l'électricité, l'approvisionnement en eau et la construction de routes, de logements, des écoles et des dispensaires pour les populations locales ne sont jamais devenus réalité. Et les populations locales autour de ces mines ont souffert des effets de la pollution des rivières, des ruisseaux et de la dégradation du milieu.

Syrulwa Somah recommande que les critères d'attribution des contrats miniers ne soient pas uniquement financiers mais que l'on tienne compte des études d'impacts à long terme sur l'environnement et des retombées économiques pour le pays.

Et il met en garde son pays sur une mauvaise gestion des ressources minières au Libéria :

« Sans restrictions des rejets de déchets miniers dangereux dans ses eaux, le Libéria s'expose à l'avenir à des catastrophes publiques qu'aucune somme d'argent ne pourra atténuer. Nous ne devons pas laisser quelques personnes ou entreprises ruiner notre environnement au nom du redressement économique parce que nous partageons tous le sol, l'eau, l'air, et les fruits du Libéria. Comme dans ce monde rien n'est jamais garantit, nous ne devrions pas supposer que celui qui vient de l'extérieur pour exploiter notre environnement sera équitable, juste et équilibré dans la protection de notre environnement sans une seule initiative de notre part. Nous devons agir et agir maintenant pour protéger notre environnement par le biais de législations et politiques nationales. »

En Guinée, dans un projet similaire au projet Bélinga pour le Gabon, la Société des Mines de Fer de Guinée a rendu publique leur politique relative à la santé, la sécurité, les relations avec les communautés et l'environnement. Ce projet est aussi en cours de montage, mais la publication de ces informations est une preuve de la prise en considération des populations et de l'environnement dans le plan de gestion.

Dans le document « Pour un bon équilibre entre l'environnement et le développement durable sur les Monts Nimba », la Société des Mines de Fer de Guinée (SMFG) explique qu'elle aspire à ne causer aucun dommage à ses employés, aux communautés qui l'accueillent et à l'environnement dans lequel elle évolue.

En termes pratiques :

- « Aucun dommage aux employés » revient à fournir les ressources nécessaires afin de minimiser dans la mesure du possible, les risques à la santé et à la sécurité de notre personnel et de nos sous-traitants. Pour cela, la SMFG a développé un manuel opérationnel détaillé pour les activités d'exploration, ainsi que les règles et procédures relatives à la santé, la sécurité, et l'environnement.
- « Aucun dommage aux communautés » signifie tout d'abord prendre toutes les mesures raisonnables afin d'éviter les impacts négatifs aux communautés environnantes. Ensuite, cela signifie s'assurer que la présence de la SMFG apporte aux communautés des retombées économiques et sociales par la création d'emplois directs et indirects. Enfin, cela revient à développer des relations de soutien et de compréhension mutuelle avec les représentants locaux, y compris les chefs traditionnels, d'identifier les préoccupations communes et d'améliorer conjointement avec eux leurs conditions.
- « Aucun dommage à l'environnement » implique la mise en œuvre d'un programme de gestion et de suivi environnemental qui tient compte du caractère particulier du site. La SMFG s'engage à minimiser les impacts sur le site et à éviter tout impact biophysique substantif en dehors de la zone du projet minier.

En mars 2006, la SMFG a initié des consultations avec les 23 villages ou campements autour de la partie guinéenne des Monts Nimba, afin d'expliquer le projet minier, d'écouter et de répondre à leurs soucis et d'identifier les domaines d'intérêts communs. Sur la base des informations collectées, la SMFG a défini et raffiné les procédures et pratiques afin de répondre aux préoccupations locales. Ces procédures comprennent des dispositions en matière d'emploi et d'achats sur le marché local. La SMFG a aussi travaillé en partenariat avec la Préfecture pour remettre en état une route nationale.

La SMFG travaille en étroite collaboration avec le *Centre de Gestion de l'Environnement des monts Nimba et Simandou* (CEGENS), une agence du Ministère de l'Environnement de la République de Guinée, afin de promouvoir la protection de l'environnement dans la zone minière et dans les zones avoisinantes, et d'améliorer les conditions de vie des locaux. Le CEGENS a inspecté le site à plusieurs reprises et une liste de mesures préventives a été définie en accord avec le CEGENS.

La future mine de fer à Bélinga et aux autres gisements (Batouala, BokaBoka et Minkébé) s'étendra sur une vaste région où l'on recense de nombreux villages.

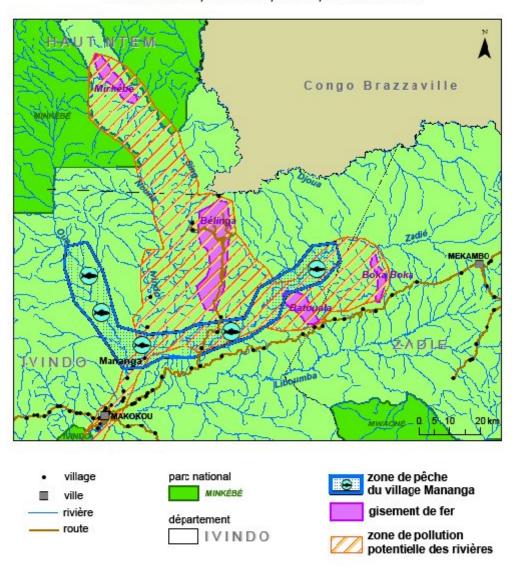
Ces villages pratiquent tous la pêche comme une activité importante pour leur propre consommation et comme source de revenus. Mananga est un village de pêcheurs comme on l'a vu précédemment et les villageois s'inquiètent des impacts de l'exploitation du fer sur les rivières où ils pêchent et vivent.

« Si l'eau de l'Ivindo n'est plus bonne, on va souffrir » Population de Mananga

La carte suivante (cf. carte 5) montre la superposition entre la zone de pêche du village Mananga et la zone susceptible d'être polluée par l'activité minière. Cette zone correspond à l'ensemble des eaux de surface pouvant recevoir des produits toxiques ou métaux lourds issus de l'exploitation du fer. Cette superposition serait également constatée pour de nombreux autres villages situés le long de l'Ivindo mais aussi le long de l'axe Makokou – Mékambo, où les villageois sont très nombreux à aller pêcher dans la Zadié et ses affluents, c'est le cas notamment du village de La Scierie (voir annexe).

Exploitation du fer : Quels impacts pour les villages de pêcheurs

L'exemple de Mananga : la zone de pêche des villageois et les eaux susceptibles d'être polluées par l'activité minière



Réalisation : Landry Lebas - Brainforest - juillet 2008

Sources : Données SIG Brainforest et Populations de Mananga pour la délimitation de la zone de pêche

3.2. Impacts des infrastructures

Pour réaliser un projet d'une telle ampleur, de nombreux aménagements et infrastructures sont nécessaires. Une centrale hydroélectrique est déjà en cours de construction, le réseau ferré gabonais va devoir se développer pour rallier le site minier de Bélinga au futur port en eau profonde au nord de Libreville et de nombreux autres aménagements seront eux aussi indispensables comme l'amélioration du réseau routier dans l'Ogooué-Ivindo.

Ces différents aménagements auront certes un rôle important dans le développement de la région (amélioration des voies de communication, ressource énergétique) mais les différentes infrastructures auront également de nombreux impacts sur les populations locales et l'environnement.

La création d'une centrale hydroélectrique sur l'Ivindo est déjà une réalité, et l'activité aux chutes Kongou ne s'est pas arrêtée comme on a pu le laisser entendre dans certains médias. Le document qui suit (cf. carte 6) présente un aperçu des premiers impacts à l'intérieur du parc national de l'Ivindo avec la déforestation pour l'ouverture d'une route, d'une plate forme et d'un futur tracé de barrage ou pour l'aménagement de la centrale... Les dégâts sont déjà nombreux, et il est important de prendre en compte tous les impacts qu'une telle infrastructure pourra avoir sur le parc et les populations avoisinantes.

Les principaux impacts sur l'environnement d'un barrage concernent les populations locales, la vie aquatique et l'ensemble de l'écosystème environnant.

Un barrage, en modifiant les caractéristiques morphodynamiques et hydrauliques des cours d'eau, peut potentiellement générer des impacts négatifs sur les populations locales et les écosystèmes tout à fait importants. En particulier, l'inondation de la zone du réservoir peut nécessiter des déplacements involontaires de population, appauvrir ou détruire les écosystèmes terrestres et aquatiques en amont du barrage, favoriser la propagation de maladies telles le paludisme et dégrader fortement la qualité de l'eau. Le changement du régime d'écoulement peut également, en aval, compromettre les autres usages du cours d'eau, et modifier profondément les écosystèmes en dépendant. Enfin, le stockage des sédiments au niveau du barrage peut favoriser l'érosion en aval, y compris au niveau des estuaires.

Différents critères ont été établi par la société Coface, spécialiste dans l'assurance-crédit et l'assurance-investissement dans les grands projets pour lesquels elle mène obligatoirement une analyse environnementale à partir des principaux facteurs d'impact identifiés :

- choix d'un mode d'exploitation et d'un site d'implantation permettant d'éviter autant que possible les impacts négatifs :

L'usage de ce critère vise notamment à garantir que le projet prenne au maximum en considération les aspects environnementaux. Le tableau ci-dessous illustre les différents impacts que peut présenter un barrage afin de choisir au mieux le site d'exploitation.

Tableau n°1 : indicateurs utilisés pour apprécier les impacts négatifs d'un grand barrage

Tableau n°1 : indicateurs utilisés pour apprécier les impacts négatifs d'un grand barrage		
Facteurs d'impact	Indicateurs	Remarques
Inondation du réservoir :	 superficie de la zone d'inondation du réservoir 	indicateurs relatifs à la inface inondée et au nombre de personnes
 déplacement involontaire des populations 	 nombre de personnes devant faire l'objet d'un déplacement involontaire 	devant être déplacées sant également rapportés à la puissance (MWe) et à la production de la centrale (GWh)
 destruction ou dégradation d'un milieu naturel ou d'un patrimoine historique protégés, ou l'environnement d'un groupe social particulièrement vulnérable 	 superficie de la zone d'inondation x indice de valorisation² 	L'inondation d'un milien peut parfois étre compensée par la création d'une ressource piscicole, touristique ou d'intérêt écologique d'une grande valeur.
- effet de coupure	 superficie de la zone d'inondation rapportée à la largem moyenne du cours d'eau avant le projet 	L'usage de cet indicateur n'est pertinent que pour autant qu'un effet de coupure est susceptible d'affecter les populations et/ou les écosystèmes.
Risque d'entrophisation de l'esu-	 protondeur du réservoir 	
du réservoir	 capacité utile du réservoir rapportée au débit annuel moyen du cours d'eau 	Cel indicaleur de circulation pourra au cas par cas être complété d'indicateurs sur la qualité de l'ean
Modification du régime	A apprécier au cas par cas, en	I a modification du régime
hydraulique en aval du barrage	fonction de la configuration hydrologique du cours d'eau, de sa valeur patrimoniale (y compris en termes de biodiversité) et d'usage (y compris pêche et agriculture)	
	A apprécier au cas par cas en	
_	fonction de la configuration du	
aval	bassin versant et de l'aval	

Source: Lianes Directrices Environnementales, COFACE, Juillet 2003

- mise en oeuvre d'un plan de gestion environnementale permettant de minimiser, à un niveau acceptable, les impacts négatifs qui ne peuvent être évités une gestion environnementale des débits :

Cela passe par une surveillance de la qualité de l'eau dans le réservoir, et, le cas échéant, la mise en oeuvre des mesures appropriées pour minimiser cet impact ainsi qu'une gestion environnementale des sédiments accumulés dans le réservoir, comprenant, lorsque c'est techniquement possible, un rejet périodique et contrôlé.

- compensation adéquate des impacts qui ne peuvent être ni évités ni minimisés :

Dans la mesure où le choix du site et du mode d'exploitation du barrage sont susceptibles de générer des impacts importants qui ne peuvent être ni évités, ni minimisés, il est requis que soit prévue une compensation adéquate de ces impacts, notamment en ce qui concerne :

- l'indemnisation et/ou le relogement des personnes affectées par le projet dans les meilleurs délais et les meilleures conditions.
- la compensation pour les zones naturelles sensibles détruites ou dégradées par le projet, en conformité avec les directives de la Banque Mondiale.

Ces mesures de compensation peuvent comprendre, en fonction des caractéristiques propres au site, la réimplantation des espèces menacées dans un site adéquat, la réhabilitation de zones dégradées, la reforestation et/ou la protection de zones écologiquement similaires d'une taille et d'une continuité pertinentes.

Un milieu est en particulier considéré comme sensible s'il est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ou faisant partie d'une réserve de biosphère de l'UNESCO, s'il fait l'objet d'une protection par des conventions internationales (zone RAMSAR par exemple), s'il est protégé par les lois et réglementations nationales ou régionales, ou référencé dans le classement de l'UICN des espaces protégés, s'il revêt une importance particulière vis-à-vis d'espères animales ou végétales menacées telles que définies dans la liste rouge de l'UICN, ou s'il revêt une importance particulière pour des groupes ethniques, notamment pour les populations visées par la directive de la Banque Mondiale.

- consultation préalable des parties prenantes au projet

La consultation préalable des parties prenantes, et, le cas échéant, des populations potentiellement affectées par le projet est recommandée. Une telle consultation, dont l'objectif est, dans la mesure du possible, de gagner l'acceptabilité du projet par les populations locales, doit notamment s'appuyer sur les principes de transparence des informations (y compris l'étude d'impact sur l'environnement), de publicité des débats et de réponse aux remarques formulées dans le cadre de ces débats.

- sûreté des barrages

Pour les grands barrages, un plan d'intervention en cas d'urgence est requis et même obligé par la Banque Mondiale.

Les différents points développés ne concernent pas tous le cas du barrage aux chutes Kongou, mais devant le manque d'informations sur le type de barrage prévu, il est essentiel d'identifier tous les impacts potentiels.

En ce qui concerne les populations locales, il est avéré qu'elles subiront les conséquences du barrage, essentiellement en ce qui concerne le territoire de pêche, comme peut l'illustrer la carte 7 où l'on voit l'importance de la zone de Kongou pour les pêcheurs de Loaloa.

Pour ce qui est de l'environnement naturel, le site choisi correspond aux plus belles chutes d'eau d'Afrique Centrale et se trouve à l'intérieur d'un parc national, dont la richesse de sa biodiversité est reconnue par les chercheurs et passionnés de la nature depuis des décennies et il n'est plus à prouver l'importance de la protection de cet écosystème.

Il est alors à regretter que le seul motif du choix des chutes de Kongou comme site du barrage soit uniquement économique, sans réelle prise en compte des populations locales ni de la richesse naturelle du site.

Les exemples de problèmes causés par les barrages sont nombreux et en Afrique beaucoup de projets de ce genre ont été confrontés à la mauvaise gestion du projet et du manque d'appréhension des impacts qu'un barrage impliquait.

- Sondu-Miriu est un barrage de 60 MW sur la rivière Sondu au Kenya. Les communautés affectées se sont plaintes de la mauvaise indemnisation, la corruption et le manque de transparence dans le projet. La Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) a suspendu son financement du projet en 2001, après la forte résistance des communautés touchées et des ONG, mais s'est de nouveau engagé pour terminer le barrage en novembre 2004.

Monter un projet sans concertation avec les populations locales ?

- Le barrage Adjarala de 96 MW sur la rivière Mono se situe entre le Bénin et le Togo. Une partie du financement pour la construction d'Adjarala a été posé par l'Export-Import Bank of China en échange de contrats d'approvisionnement. Une étude d'impact environnemental a pris note des impacts négatifs notamment du déplacement de plus de 8000 personnes, de l'augmentation de l'érosion côtière, et de la pollution du réservoir d'eau par les usines en amont. Le projet a été examiné pendant près de dix ans, et faite suite au barrage de Nangbeto, construit en amont en 1987. Le barrage de Nangbeto a créé de désastreuses conséquences pour les communautés réinstallées après que le financement de la Banque mondiale ait été approuvé sans plan de réinstallation...

- Au Ghana, le barrage Bui devrait inonder près d'un quart du parc national de Bui, détruisant l'habitat des hippopotames déjà très rares, le déplacement de force de 2600 personnes et en affectant des milliers d'autres. En 2007, un financement d'une valeur de plus de 560 millions de dollars a été mis en place par la Exim Bank chinoise et le projet doit être construit par la société chinoise Sinohydro. En 2001 le gouvernement avait pourtant déclaré que le barrage de Bui n'était pas l'option la moins coûteuse et qu'elle ne pouvait pas satisfaire les besoins énergétiques immédiats et que l'alternative de l'énergie thermique était plus avantageuse. Cela étant, au cours des dernières années, le Ghana a été ravagé par le manque d'énergie en raison de sa dépendance à l'égard des grands projets hydroélectriques.

L'importance de l'étude d'impact environnemental ?

- Le barrage des gorges de Kihansi en Tanzanie, de 180MW, date de 1999. Le projet a coûté 275 millions de dollars au total, financé par TANESCO / Tanzanie gouvernement, Banque mondiale / IDA, NORAD, SIDA, la KfW et la BEI. La preuve des dommages sur l'environnement au cours de la construction du barrage a conduit NORAD (l'un des financeurs) à faire son propre examen technique. Il en est ressorti que l'étude originale de la Banque mondiale était de si mauvaise qualité que ce bailleur a financé ses propres études d'impact environnemental (EIE). Le barrage a touché 20 000 villageois et détruit des chutes d'eau exceptionnelles, ainsi que l'unique habitat d'une espèce de crapaud nouvellement découverte. En 2007, la Banque mondiale a débloqué un financement pour aider à sauver le crapaud des chutes de Kihansi menacé d'extinction par le barrage.

Au delà du barrage, le projet de mine de fer nécessite d'autres infrastructures comme la création de la voie ferrée de Boué à Bélinga et de Ntoum à Santa Clara (où est prévu le port en eau profonde).

Là encore, le manque d'informations est criant. Le premier tracé prévu en 1964 par le cabinet Foley Brothers pour le grand projet du Transgabonais devant à l'origine relier Owendo à Bélinga, passe par le village de Mananga (cf. Carte 2).

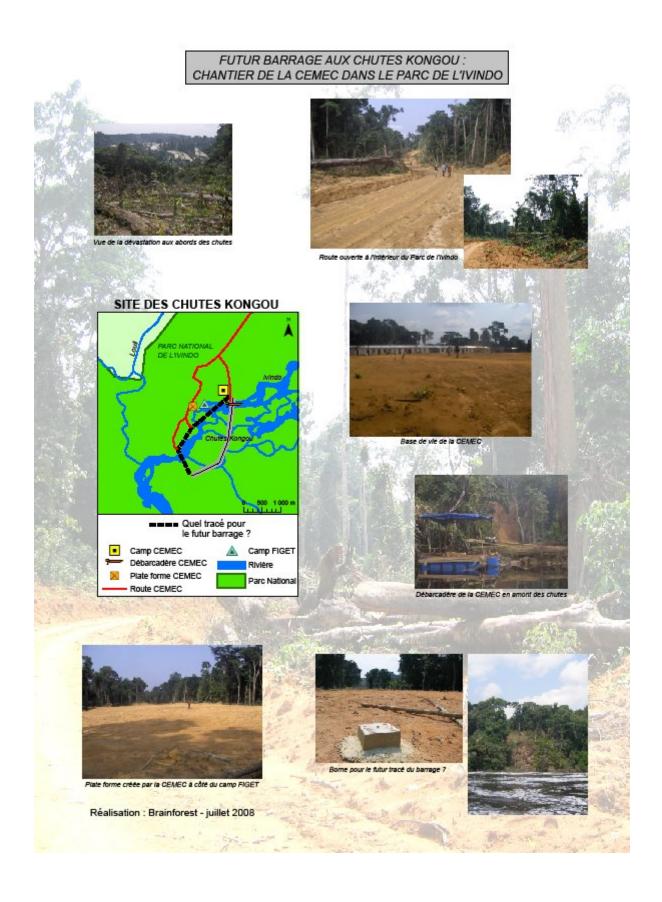
Ce tracé est-il toujours d'actualité, si oui, alors qu'en sera-t-il de ces villages traversés par la voie ferrée ? Quand ces populations seront-elles informées du projet ?

La voie ferrée devrait passer à proximité de plusieurs zones naturelles, quels seront les impacts sur le parc de l'Ivindo, le parc d'Akanda et la forêt de la Mondah ?

L'article 17 de la loi nº003/2007 du 27 août 2007, relative aux parcs nationaux, prévoit que « dans les zones périphériques des parcs nationaux, les projets industriel, minier, de carrière, de barrage hydroélectrique, de lotissement, d'équipement touristique ou de réalisation d'infrastructures linéaires, notamment les routes, lignes électriques, oléoducs, gazoducs et les voies ferrées, sont subordonnés à une étude d'impact environnemental. »

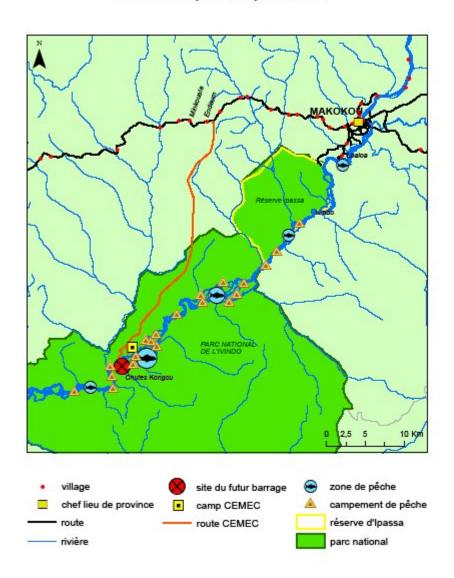
Le projet Bélinga prévoit également la construction d'un port en eau profonde au cap Santa Clara, mais là encore quels seront les impacts sur l'environnement, les zones protégées avoisinantes, les populations locales, l'industrie du tourisme...?

Carte 6 : Site du futur barrage et activité de la CEMEC



Carte 7 : Barrage aux chutes Kongou, Parc de l'Ivindo

Barrage aux chutes Kongou : Quel avenir pour le Parc National ? Quel avenir pour les pêcheurs ?



Réalisation : Landry Lebas - Brainforest - juillet 2008

Sources : Populations de Loaloa, Observations et relevés de terrain, Données SIG Brainforest

4. Conclusion et Recommandations

Ce rapport montre la place primordiale de l'Ivindo pour les populations locales. La rivière est la principale source de revenus pour le village de Mananga et Loaloa par la pêche ou l'extraction du sable. C'est pour cela qu'il est très important de protéger au mieux les rivières qui pourraient être touchées par l'exploitation minière de Bélinga. Au-delà de mettre en danger les activités génératrices de revenus, les populations s'interrogent sur les retombées les concernant, et si elles espèrent que la mine de fer ou le barrage créeront des emplois, elles dénoncent clairement le manque d'information sur le projet.

La lettre en annexe du rapport prouve l'attente des populations concernant leur besoin d'information sur le déroulement du projet, ses impacts, ses retombées... Elles attendent également que l'on vienne les consulter pour connaître leurs besoins et leurs attentes.



Lettre du village Mananga en annexe

Pour répondre aux attentes de la population ainsi qu'aux mesures nécessaires à la protection de l'environnement, Brainforest dresse une série de recommandations à destination des décideurs et des parties prenantes pour permettre au projet Bélinga de se réaliser avec le minimum d'impacts sur le milieu naturel et humain :

Des études d'impact environnemental approfondies et rendues publiques

Le 17 juillet dernier, le vice premier ministre en charge de l'Environnement, Georgette Koko, a reçu une délégation d'experts chinois pour faire le bilan des études d'impact environnementales du projet d'exploitation du fer de Belinga et a donné son aval aux chinois pour le lancement des chantiers relatifs à l'exploitation du gisement de fer de Belinga. (source Gaboneco, 19 juillet 2008)

Cette étape est primordiale pour un projet de l'ampleur du projet d'exploitation du fer de Bélinga. En effet, l'ElE correspond à l'étude d'évaluation des incidences directes et indirectes d'un projet sur l'équilibre écologique, la qualité et le cadre de vie des populations vivant dans la zone d'implantation du projet et dans les zones adjacentes, d'après le décret N°00053 réglementant les Etudes d'impact sur l'Environnement du 15 juillet 2005.

Il est important de rendre publiques ces études, pour que l'ensemble de la population puisse avoir accès à l'information. Un projet aussi important doit être un minimum transparent au risque de répéter les erreurs passées.

De ces études, il est capital d'en conclure quelles seront les garanties pour la richesse naturelle et patrimoniale dans la région : le parc national de l'Ivindo avec son exceptionnelle biodiversité menacé par le barrage et l'activité que cela engendre ; la richesse aquatique de la rivière lvindo dont dépend la majorité de la population locale qui est menacée de pollution ; les monts de Bélinga avec une richesse faunique et floristique, la présence de grands singes, ou encore de sites archéologiques uniques en Afrique Centrale...

La publication des EIE est indispensable pour que le projet commence sur de bonnes bases, pour que les impacts sur l'environnement soient réduits et que les populations bénéficient plus qu'elles ne subissent.

Une campagne d'information et de concertation avec les populations locales et les autres acteurs

Pour que ce projet bénéficie aux populations un travail préliminaire est indispensable. Ce travail doit être basé sur l'information des populations sur le projet, l'activité minière et les infrastructures nécessaires, les emplois futurs, mais aussi les impacts négatifs que ce projet pourrait engendrer.

D'après le décret Nº00053 réglementant les Etudes d'impact sur l'Environnement du 15 juillet 2005 :

« le promoteur ou son mandataire est tenu de présenter le projet aux populations en utilisant des moyens de communication simples, concrets et accessibles et d'organiser des consultations publiques dont la notification doit être faite par voie d'affichage ou par tout autre moyen audiovisuel ».

Au-delà de ce travail d'information et de sensibilisation, il est indispensable d'écouter les populations locales sur leurs attentes et leurs craintes. La concertation entre les décideurs et les populations doit devenir une réalité à pour que le projet Bélinga soit le projet du Gabon et non de quelques personnalités souhaitant privilégier leur besoin personnel à celui de toute la population.

Les lettres jointes à ce rapport des villageois de Mananga et de La Scierie (voir annexe) montrent l'attente des populations et le besoin d'informations sur le projet, cet appel doit interpeller les décideurs à engager rapidement une campagne d'informations et de concertation.

Le projet doit bénéficier aux populations locales par l'emploi des jeunes de la région, l'accès à l'électricité pour les villages à proximité du projet, l'accès de l'ensemble de la population aux infrastructures routières et ferroviaires... Au-delà de ces retombées, il est important de prévoir la compensation des pertes des populations villageoises par des activités alternatives ou alors des indemnisations financières. Les pertes des villageois concerneront essentiellement le bouleversement dans leurs activités telle que la pêche. D'autres activités seront également perturbées par le projet, comme le tourisme avec la Fondation Internationale Gabon Eco-tourisme avec la dizaine de jeunes de Loaloa y travaillant qui voit disparaître son site phare des chutes Kongou, ou même l'extraction de sable qui pourrait devenir dangereuse pour la santé en cas de pollution de l'eau...

Dans la démarche de sensibilisation, d'information et de concertation, les ONGs environnementales gabonaises pourraient apporter leur appui et leur expérience auprès des communautés locales aux acteurs économiques et aux administrations concernées par cette campagne.

La création d'une association des villages concernés par la future mine de fer et les infrastructures annexes pourrait permettre aux populations de bénéficier d'une solide base pour la négociation et le plaidoyer pour la concertation préalable ou alors en cas de futur problème encendré par la mine (pollution des eaux, problèmes de santé...).

La conception et la mise en place d'outils de contrôle et de gestion des ressources en eau de l'Ivindo et de ses affluents (Zadié)

Cette pratique est courante pour la surveillance de la qualité de l'eau, une qualité indispensable à la vie des communautés le long de ces rivières.

Par exemple en Zambie et Zimbabwe, un projet a établi un contrôle de la qualité de l'eau du fleuve Zambèze dont le bassin est le quatrième plus grand bassin hydrographique d'Afrique. La région du Zambèze est très importante sur le plan économique. Les activités principales sont la production d'hydroélectricité, l'exploitation minière, la pêche et le tourisme. L'eau du Zambèze est aussi utilisée pour l'alimentation humaine, malgré sa mauvaise qualité. Les sources de pollution y sont principalement les eaux usées urbaines, l'agriculture, les activités industrielles, l'exploitation minière et le traitement des minerais.

L'objectif du projet subventionné par le FFEM est d'établir un contrôle de la qualité de l'eau du fleuve Zambèze en développant un réseau de surveillance, dans le cadre général d'un programme de développement à long terme. Il semble tout à fait envisageable de pouvoir établir le même type de projet pour le bassin de l'Ivindo pour assurer une qualité de l'eau et pouvoir prévenir la population en cas de pollution.

Ce projet de contrôle des eaux de l'Ivindo devrait venir en appui à l'introduction de lois strictes nécessitant un niveau élevé de traitement des déchets issus de l'exploitation minière pour assurer la qualité des cours d'eau dans l'intérêt présent et futur de l'Ogooué-Ivindo.

Sources:

Internet:

International Rivers, World Water Council, FFEM

Rapports et documents :

Developing Liberia's Aquatic Biomass Amid Incessant Iron Ore Mining, Syrulwa Somah, PhD (Associate Professor of Environmental and Occupational Safety and Health at NC A&T State University in Greensboro, North Carolina)

Pour un bon équilibre entre l'environnement et le développement durable sur les Monts Nimba, Société des Mines de Fer de Guinée, Novembre 2006

Lignes Directrices Environnementales, COFACE, Juillet 2003

Perspectives économiques en Afrique - Gabon, BafD/OCDE, 2005

Photographies : Joe Eisen, Landry Lebas



Annexes :

Lettre du village Mananga

La population de Mauenga	le 26 Juin 2008		
Califor ivia do			
A messieur	les décideurs		
Objet inquietudes du village Ma rapport à l'exploitation du gise de fer de Belinga.	inanga par		
rapport à l'exploitation du gire	ment		
de fer de Bellinga.			
(Resieux)	les décideurs		
Nous population de Hananga venons	bei percetueusement au		
près des décideurs de l'orgfor ation du que			
Nous resentons une inquetade quant l'exploration de le greenent. En estet nous			
populations de Hamanga Rabitons le bors du Henre Sin do qui est votre source			
de vice et dependant du district de Moady	demandons any decideurs d'antre		
pren she wire Campangne do Sensita listation as			
for de polinga qui sera succeptible à plusier	4 k / //		
out polier le speroe Ivindo et les rivières e			
- 4			
des déridents :	suche reserver raverney		
0.08-1.00	, ,		
Faulles agreer mossie	ux L'expression de nos		
Fourters respects devoues.	- 3/2		
	4 7 6		
Signer Village Han	90 90		
The bird - With	7		

Village de La Scierie

Ces informations sont issues de la mission MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative) réalisée par les ONGs de la plateforme « Environnement Gabon » dans l'Ogooué-lvindo, du 29 juin au 6 juillet 2008.

Le village La Scierie est dans la province de l'Ogoué-lvindo, département de l'Ivindo dans le canton de Liboumba. Le village se situe au carrefour de la route Makokou-Mékambo et de la route de Bélinga. Le projet Bélinga concerne donc en premier lieu ce village, qui a un attachement historique et spirituel très important avec le fer de Bélinga.

La Scierie a été créé vers les années 1935. Le site du village a évolué au fil du temps, à l'origine, le village se trouvait au bord de la rivière Zadié, puis on le délocalisa à deux reprises toujours le long de la Zadié. Mais l'administration coloniale va exiger aux populations de sortir de la forêt et de s'installer le long de la route en 1960.



Anciens outils et bijoux fabriqués avec le fer de Bélinga et cartes de travail de la SOMIFER

Jusqu'à cette époque, étant sur la Zadié, les populations exploitaient le fer de Belinga en fabriquant de la monnaie, des gourmettes, des bijoux, des outils traditionnels comme des haches, etc. (photo) Et si les gisements de fer de Bélinga ont été découverts par les colons en 1895, c'est en grande partie grâce au savoir ancestral de ces populations Kota.

De plus, les populations de la Scierie ont participé à l'ouverture de la route jusqu'à Bélinga à la machette dans les années 1959-1960 pour la SOMIFER afin d'amener le matériel nécessaire aux prospections minières.

Avec la chasse, la pêche est traditionnellement la principale activité génératrice de revenus pour La Scierie. Les hommes pêchent toute l'année dans les deux grandes rivières de part et d'autre de la route, la Liboumba et la Zadié alors que les femmes pratiquent la pêche au barrage dans les petits ruisseaux durant la saison sèche.

Par rapport à la future mine de fer, la communauté villageoise a exprimé des inquiétudes quant à la pollution possible de l'eau de leurs rivières.

Les villageois sont les premiers témoins des activités liés au projet Bélinga, se trouvant juste avant la route menant à Bélinga. Ainsi, des chinois ont visité le village à trois reprises pour effectuer des études du sol et d'infrastructures. Ils n'ont jamais consulté la population ou même sollicité l'autorisation du chef. Ils ont simplement dit qu'ils prévoyaient d'élargir la route (avec des marques au sol photo), impliquant la destruction de certaines maisons et peut être de tombes ancestrales situées le long de la route. Ils prévoient une indemnisation dans ce cas, mais ils n'ont jamais précisé ou même demandé l'opinion de la communauté sur ces travaux



Borne pour l'élargissement de la route

Le village de la Scierie se sent très concerné par le projet du fer de Bélinga. Les villageois ont exprimé l'espoir d'être consultés sur les activités liées au projet, ses impacts, les avantages pour la population...

La population a connaissance d'un autre projet minier réalisé par la CEMEC au Zimbabwe et a exprimé une vive préoccupation sur le fait que ce projet ne bénéficie pas à la population locale.

La lettre qui suit, écrite par les habitants de La Scierie, montre combien la population souhaite être consultée au sujet du projet Bélinga pour qu'ils ne subissent pas ses impacts sans jamais pouvoir exprimer leurs appréhensions ou leurs attentes.

Lettre du village La Scierie

LASCIERIE BUR CEXPLOITATION DU PER DE BELINGA

Le village Lascierie, situé sur l'axe Makekeu. Me nombre à 60 km de Bélinga. La population de Lascierie qui depuis 1975 ent houaille le fer de Bélinga de manière orbisanale d'où lites de tiernent les reliques : Haches; Bijoux et gourmelles en fer trons former par eux mêmes. Léurs parents, en 1960 à 1970 ent parlicipé à l'exploration des mines du fer de Bélinga d'où pour le tracer de la route, ent échliser les matchetes ourni-l'omivé des engins. Ces activités ce sont organisées sous le contrôle d'un homme de notionalité amenicaine appelé NGUENGUER.

Alors, les populations que demandent sur l'exploitetion du fer du Belinga qui fait la une des in formations, quel sern son bené fre ? Etant donné que la chine est le pays choisit pour l'exploitation du fer qui jusqu'alor ne comperent pas avec les communautés villageoises environnante qui ent une historie sur a gisement.

Longue ces derniers arrivent qu'inveau du village lasoiente pour leurs études, ils ne s'adressent ni au chef du village qui représente l'administration, ni aux populations. Surfoit aux simpacts leus à l'exploite hon du fer poi repront aux forages qu'ont été dépô fâit qui pourrons avoir un effet négatiq, pollution d'air, d'eau et des faits: Est a que les misures sont posses pour la protection des personnes environnante et des faits qui est note source d'inventir en milleur miral.

En ce qui concerne l'emplois d'après les medines, les chinois av 2 imbabaré ne respectent pas le soig du pays, ceu lari vera aussi qu Gobon?

C'est pourquei, nous papo letion de Losdeire sou haiterion & que l'explos lation de se mineroi profite ven lettement aux lacuar qui depuis des décennies vivent à lêté de ce gisement. Nous demandons oussi au gouvernement et oux différentes souétés de ce profet d'expliquer à toute les conches souintes (les notables, les férences et les Jeunes) sur l'impact souiet, écono-mique et écologique de ce voste profet de cle ve loppement de la province de l'espoué Ivindo et du Gabre en général.

Fait à lassience ob-Juin 2018. Les populations du village lassièce.